



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 Octobre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Procurations : 0

Convocation
20 Octobre 2022

Délibération Numéro

2022.27.10.08

Objet :

**MODIFICATION DU
REGLEMENT
INTERIEUR DE LA
LOCATION DE LA SALLE
LE MILLE CLUB ET
SALLE DES
ASSOCIATIONS**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20221027-2022271008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2022

Affichage : 03/11/2022



Le vingt-sept octobre deux mil vingt-deux dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Membres présents :

M. CAPOT Gérard, M. PAUMELLE Patrice, Mme MICHONNET Pascale, M. AUBER François, Mme RACINE Claire, M. LEMAISTRE Alain, Mme MAILLARD Martine, Mme GEHAN Danielle, Mme CHARDEY Brigitte, M. COULTOUKIS Vassili, Mme PIERRE Angélique

Absents excusés :

M. COURSEAUX Pierrick, M. LE CORRE Gérald, M. LEFEVRE Christophe, Mme LECUYER Marie-Hélène,

Secrétaire de séance : Madame Martine MAILLARD

Auxiliaire de séance : Mme COLMANT Sabine, Secrétaire de Mairie

Monsieur Auber, 3^{ème} adjoint prend la parole et présente les propositions de modification des règlements de location des salles « MILLE-CLUB » et « ASSOCIATIONS ».

1. Mille Club : capacité 150 personnes

Il est proposé de modifier le règlement intérieur de location de la salle du Mille Club comme suit :

Article 2 : les réservations.

[..]

Associations :

Le calendrier pour l'occupation du Mille-Club se fera à compter de 2023 le dernier vendredi du mois de juin. (initialement octobre), ceci afin de s'adapter aux demandes des administrés et permettre d'optimiser les locations de la salle.

Article 9 : Tarifs

Il est proposé de revoir les tarifs de location du MILLE CLUB comme suit à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ces tarifs comprennent la vaisselle et le ménage.

- Cauton 800.00€
- Acompte : 30% à la réservation
- Location week-end Beuzevillais : 450.00€
- Location week-end hors commune : 600.00€
- Location journée : 250.00€ Beuzevillais
- Location journée : 350.00€ hors commune
- Facturation de la consommation d'électricité : 0.30cts kwa

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➔ APPROUVE la modification du règlement de location du Mille-Club ainsi que les tarifs ci-dessus énumérés décrits en l'annexe du règlement de la salle MILLE CLUB.



Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Procurations : 0

Convocation
20 Octobre 2022

Délibération Numéro

2022.27.10.08

Objet :

**MODIFICATION DU
REGLEMENT
INTERIEUR DE LA
LOCATION DE LA
SALLE LE MILLE
CLUB ET SALLE DES
ASSOCIATIONS**

2. **Salle des associations : capacité 30 personnes**

Il est proposé de modifier le règlement intérieur de location de la salle du Mille Club comme suit :

Article 2 : les réservations.

[..]

Associations :

Le calendrier pour l'occupation de la salle des associations se fera à compter de 2023 le dernier vendredi du mois de juin. (initialement octobre), ceci afin de s'adapter aux demandes des administrés et permettre d'optimiser les locations de la salle.

Article 8

[...]

La propreté

Le nettoyage de la salle est inclus dans le tarif de location.

Article 9 : Tarifs

Il est proposé de revoir les tarifs de location de la salle des Associations comme suit à compter du 1^{er} janvier 2024.

Ces tarifs comprennent la vaisselle et le ménage.

- Caution 800.00€
- Acompte : 30% à la réservation
- Location : 150.00€
- Facturation de la consommation d'électricité : 0.30cts kwa

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

➔ **APPROUVE** la modification du règlement de location de la salle des Associations ainsi que les tarifs ci-dessus énumérés décrits en l'annexe du règlement de la salle des Associations.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire
Gérard CAPOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20221027-2022271008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/11/2022

Affichage : 03/11/2022

